

Edito

Voici la Recy-proque n° 2 !

Cette fois encore, nous vous la mettons à disposition en version papier, distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, avant de passer en version tout numérique. Elle sera alors disponible sur le tout nouveau site Internet de Recy.

Nous vous rappelons que vous pouvez également demander à la recevoir par mail en en faisant la demande sur mairie@recy.fr.

www.recy.fr

C'est l'adresse du tout nouveau site Internet de Recy ! Vous y trouverez toutes les infos utiles et officielles de la commune. Vous cherchez une info qui ne s'y trouve pas ? N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions. Bonne navigation !

Les travaux

Les travaux vont bon train dans la commune !

- ❖ L'effacement des réseaux se termine Rue Chantereine avant d'entamer la rue Jeannot Rigollet. Ces travaux entraînent forcément des désagréments sonores et de circulation, mais c'est pour le bien de tous ! La reprise des enrobés pour l'ensemble des rues aux réseaux effacés est programmée à la fin des travaux de toutes les rues avec une « Zone de rencontre » à l'étude rue Montante (zone limitée à 20 km/h en sens unique avec une priorité aux piétons).
- ❖ L'installation de la Vidéoprotection est en phase finale.
- ❖ L'antenne relais FREE sera bientôt opérationnelle.



Démarchage à domicile



De nombreux démarcheurs à domicile sévissent un peu partout, et encore plus depuis l'installation de la crise sanitaire qui nous touche actuellement.

Nous vous rappelons que toute entreprise souhaitant faire du démarchage dans une commune doit en demander l'autorisation préalable à la Mairie. Ces derniers mois, aucune autorisation n'a été donnée par la mairie de Recy.

Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à demander à la personne de vous montrer cette fameuse attestation, qu'elle n'aura pas !

Et avertissez nos référents locaux de « Participation Citoyenne » (coordonnées dans le dernier BIM).

Soyez également vigilants sur le démarchage téléphonique. N'hésitez pas à contacter la Mairie en cas de doute.

Démoustification : L'hélicoptère passe, le moustique trépassé

Ils sont les indémodables du printemps et de l'été : les moustiques ! Chaque année, vous les maudissez et leur présence perturbe nos activités en extérieur. C'est pourquoi, depuis plus de 25 ans, les collectivités et le syndicat de démoustification organisent une grande campagne de pulvérisation en vallée de la Marne afin de tuer les larves des moustiques.



Le produit largué par l'hélicoptère, du VECTOBAC, se dépose sur l'eau et détruit les larves de moustiques qui viennent le boire. Ce produit biocide, qui n'est en réalité qu'une bactérie naturelle qui s'attaque au système digestif des larves, est totalement inoffensif pour les humains, les animaux de compagnie, la faune et la flore. Aucune inquiétude donc à voir passer l'hélicoptère au-dessus des habitations de notre commune dans les prochaines semaines !

Renouée du Japon - Vélo-Route

Châlons Agglo a engagé un test avec une entreprise marnaise pour éradiquer cette plante invasive, qui colonise les bords du canal à Recy.

La renouée développe un pouvoir de multiplication efficace. Trop même, car elle cumule trois moyens de s'implanter : par rhizome, par bouture et par graine. La renouée peut ainsi se disséminer rapidement et grandir de plusieurs centimètres quotidiennement, dans des sols pollués et en bord de cours d'eau, des milieux qu'elle affectionne particulièrement. Pour rappel, la fauche et l'exportation des résidus sont formellement à proscrire car elles favorisent la dissémination de l'espèce.

À Recy, ce sont les bords du canal qui en sont colonisés. La commune et l'Agglomération ont décidé de prendre le problème à bras le corps. Des bâches en matière biodégradable à base de chanvre et une autre en plastique ont été superposées sur la zone infestée pour plaquer la renouée au sol et l'empêcher de percer. Le but est de rendre l'ensemble opaque à la lumière et d'étouffer la plante, tout en réimplantant d'autres espèces en surface, comme des saules nains qui doivent s'étoffer rapidement. D'autres essais, avec des chèvres notamment, seront lancés ailleurs sur le territoire, pour limiter sa propagation.



Tu tires ou tu pointes ?



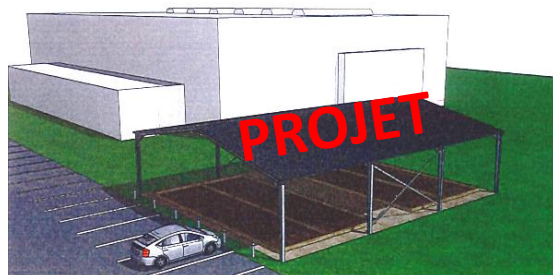
C'est la question que les boulistes de la section ERSM Pétanque pourront bientôt se poser en foulant le sable du nouveau boulodrome.

Sa livraison devrait en effet être finalisée pour juin 2021, derrière la salle Pierre Arnould. Il sera couvert, éclairé et offrira 4 nouveaux terrains sur la commune. L'hiver et la pluie ne découragent certes pas les plus assidus, mais il sera cependant bien plus agréable de pratiquer la pétanque à l'abri.

Enfin, cet espace couvert pourra également profiter à d'autres associations.

Aujourd'hui, pour le plus grand plaisir de son Président, M. Jacky BOUCHER, la section créée il y a 2 ans, vit bien. Elle compte 40 licenciés réguliers, en mode loisirs, qui se retrouvent 3 fois par semaine : les mardis et vendredis de 13h30 à 19h00, ainsi que les jeudis en alternance avec l'association de Saint-Martin, qui met également à disposition ses installations en cas de mauvais temps.

Pour plus d'informations sur la pratique de ce sport sur la commune de Recy, le Président répondra avec plaisir à toutes vos questions.



Vers une évolution du fleurissement de la commune

Dès ce printemps, les massifs floraux situés Place de la Mairie accueilleront un fleurissement élaboré, destiné à nous rapprocher des critères d'éligibilité qui permettront, à terme, à la commune d'accéder à la 3^{ème} fleur du Label « Villes et Villages Fleuris ». La palette végétale retenue est composée d'un camaïeu de rouge, nuancé et contrasté par des feuillages bronzes et pourpres.

Les suspensions florales agrémentant le village seront-elles aussi novatrices, avec un dégradé de rose, de gris et de blanc.